



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Travaux d'entretien au château des Rohan, programme 2017

DEL-2016-123

Numéro de la délibération : 2016/123

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2016

Date de convocation du conseil : 29/11/2016

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Yann LORCY, M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Était absente : Mme Véronique LE BOURJOIS.

Travaux d'entretien au château des Rohan, programme 2017

Rapport de Laurence KERSUZAN

Le château des Rohan nécessite des travaux réguliers d'entretien. Malgré la fermeture actuelle du monument au public, ces travaux sont à poursuivre afin d'éviter la lente dégradation de l'édifice et de futurs chantiers d'ampleur.

La baie nord de la chapelle, les parements de la tour sud-ouest, du pont d'accès au château ainsi que d'une partie du mur de contrescarpe lié à ce pont, présentent des dégradations qu'il convient de traiter.

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a donné son accord sur les travaux suivants qui pourraient être réalisés en 2017 :

- restauration des parements situés au pied de la tour sud-ouest et du pont d'accès au château en pierre ;
- nettoyage et restauration en recherche des parements de la façade sud du pont en pierre ;
- restauration d'une partie du mur de soutènement de la contrescarpe située au sud-ouest, contre le pont d'accès en pierre ;
- restauration de la baie nord de la chapelle et pose d'une protection grillagée en cuivre.

En accord avec l'UDAP, les entreprises suivantes peuvent être retenues :

- lot 1 – maçonnerie : Demeures Edifices Restauration (D.E.R. - 22170 Plouagat) pour un montant de 22 030,50 € HT ;
- lot 2 – vitraux : Lumi-Vitrail (56300 Pontivy) pour un montant de 4 991,40 € HT ;
- lot 3 – ferronnerie-métallerie : SARL Bournigal Philippe (56140 Pleucadeuc) pour un montant de 3 600,00 € HT ;
- coordonnateur SPS : Bureau Veritas pour un montant de 1085,00 € HT.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 31 706,90 € HT.

Le château étant classé monument historique, la ville peut bénéficier, pour ces travaux, de subventions de divers partenaires financiers.

En outre, conformément au décret 2009-748 du 22 juin 2009 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage des services de l'État chargés des monuments historiques, la ville peut, si elle en fait la demande, bénéficier gratuitement pour cette opération de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'architecte des bâtiments de France territorialement compétent.

Nous vous proposons :

- d'accepter ces travaux ;
- de solliciter l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'architecte des bâtiments de France ;
- d'autoriser la maire à solliciter des subventions auprès de la DRAC Bretagne, du conseil départemental du Morbihan et de tout autre financeur potentiel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**